

In memoriam : Alice Krieg : (1890-1944)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 676

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1945 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux I. 943.

IN MEMORIAM

Alice Krieg (1890-1944)

Nous la savions très gravement atteinte d'une maladie incurable, mais contre laquelle elle luttait avec tant de courage physique et moral que l'annonce de son décès, survenu le 20 décembre, a été une douloureuse surprise pour tous ses amis, tous ses collègues, et parmi eux tous les suffragistes qui la connaissaient et avaient travaillé avec elle. Membre du Comité Central de notre Association suisse pour le Suffrage féminin, membre du Comité de la Section de Neuchâtel, dont elle était un membre actif et fidèle, elle défendait en effet nos idées avec conviction et persévérance, et c'est une perte cruelle que son départ fait éprouver notamment à la vaillante petite Section des rives du lac de Bière.

Elle n'était cependant pas une suffragiste «de profession», comme d'autres parmi nous, et c'est essentiellement à l'enseignement, pour lequel elle était très remarquablement douée, qu'elle avait voué sa vie, mais sans faire des parts distinctes, comme cela est parfois le cas, entre ses convictions féministes et l'influence qu'elle exerçait sur ses élèves. Au contraire, elle voyait la tâche magnifique à remplir par des éducatrices pour faire comprendre à la jeunesse féminine ses responsabilités, pour l'en rendre digne, et l'animer à son tour de cet esprit de collaboration à la chose publique, de ce sentiment de sa dignité et de sa valeur de femme qui veut être mieux à même de servir. C'est ce même esprit, inspiré par des convictions religieuses très profondes, qu'elle apportait à l'Union chrétienne des Jeunes filles, où elle exerça aussi une influence considérable, tant à la Neuveville comme présidente des Unions du Jura que dans le Comité national, qui est, lui aussi, en deuil par son décès.

Ses dons particuliers, Alice Krieg les appuyait sur sa instruction étendue, due tant à ses nombreux voyages et séjours à l'étranger, en Angleterre et en Russie notamment, qu'à ses études à Lausanne et à Berne. C'est à l'Université de cette dernière ville qu'elle obtint le diplôme d'enseignement pour les écoles secondaires.

res; un petit fait qui marque bien la volonté et la ténacité de son esprit, ce dernier grade, elle le passa, à plus de 40 ans, après une longue interruption de ses études; or, qui, parmi nous, ne sait le courage qu'il faut pour se plier de nouveau à une discipline scolaire après avoir goûté, en personne adulte, des joies de l'esprit! Ce grade lui valut, après quelques années de séjour dans un village du Jura bernois, d'être nommée professeur au Progymnase de Neuveville; et l'on peut bien dire que, dans ces fonctions, elle donna toute la mesure de ses capacités, appréciée, respectée, et aimée de tous comme elle le fut. C'est cette charge aussi que la mort seule lui a fait tomber des mains: ses amis nous ont dit sa vaillance héroïque devant la maladie; pleinement consciente de la gravité de son état, et avec une parfaite lucidité et une admirable maîtrise de soi, elle continua à tenir sa classe jusqu'à la limite de ses forces, voyant calmement venir la mort, soutenue qu'elle était par une foi profonde. «C'est au prix des plus grands efforts, nous écrit-on, qu'elle gravissait, les derniers jours, l'escalier de son école, mais elle entraînait en classe avec un sourire, et s'adressait à son auditoire de jeunesse avec son habituelle patience et son habituel enthousiasme...» Et les témoignages touchants et nombreux, tant officiels que privés, qui entourèrent ses obsèques, ont dit aux siens l'estime, l'amitié, et l'admiration que ce caractère, ferme et bienveillant, à la

fois avait inspiré à tous ceux qui la connurent. Notre journal, dont elle était une lectrice attentive et fidèle, tient à se joindre, lui aussi, à toutes ces manifestations de regret, disant à sa famille, à sa mère âgée en particulier, la part très vive qu'il prend à ce deuil qui frappe aussi la famille suffragiste.

E. Gd.

Aurons-nous un nouveau conseiller fédéral féministe ?..

La question est importante pour nous, puisque, si le Conseil Fédéral adopte pour étude le postulat Oprecht, il devra se prononcer sur les résultats de cette étude et donner son opinion, en tant que gouvernement, pour ou contre nous. Aussi avons-nous écrit pour nous renseigner à M^{me} Huguenin-Dubois, présidente du Comité cantonal neuchâtelois pour le suffrage féminin qui nous a répondu ce qui suit:

Depuis plusieurs années, les suffragistes de notre canton se sont adressées à M. Max Petitpierre, comme député au Grand Conseil, ou président de l'une ou l'autre Commission, pour le prier d'appuyer telle ou telle motion, ou encore lors de l'élaboration de la loi sur l'exer-

cice des droits politiques. Dans ce dernier cas, il n'a pas pris position en notre faveur, en insistant dans la loi un nouveau paragraphe qui nous aurait faites du coup des citoyennes: ce que lui a reproché un député socialiste lors de la dernière session (il était à ce moment président de la Commission chargée de rapporter sur cette loi).

Mais ce que nous pouvons relever à son actif, c'est qu'il a toujours répondu à chacune de nos lettres rapidement et aimablement: à propos du postulat Oprecht, tout récemment encore, il nous écrivait: «Je ne manquerai pas, si j'ai à m'occuper de la question qui vous intéresse, de l'examiner avec la plus grande objectivité». Evidemment il appartient à un milieu qui, par définition (haute Société de Neuchâtel), n'est pas très favorable à nos idées; aussi en lui écrivant comme Association suffragiste pour le féliciter, nous avons trouvé plus diplomatique de ne pas lui poser de question qui l'obligerait à prendre position, et nous sommes-nous bornées à lui exprimer notre reconnaissance et notre confiance... ajoutant que nous espérons en sa bienveillance et son objectivité pour les questions qui préoccupent si vivement les femmes en ces années où les tâches se multiplient...

Espérons que cette bienveillance et cette objectivité, que chacun se plaît à reconnaître, prouveront à M. le Conseiller fédéral Petitpierre que ce qu'il réclame de plus chez nous la simple équité: nos droits complets de citoyennes.

Quelques précisions sur le Don Suisse

Notre article paru dans un précédent numéro sur le «Don Suisse» — nom choisi maintenant pour l'œuvre officielle d'aide aux populations dans la misère dirigée par le Comité Wetter — nous a valu une aimable lettre du Dr. Lindt, chef du service d'information de cette œuvre, qui nous prie de préciser les deux points suivants: «Vous mentionnez, nous écrit-il, qu'un des projets du Conseil Fédéral est de proposer la somme de 100 millions pour venir en aide à des populations sans ressources... Il s'agit de bien mettre au clair ceci: Le fonds du Don Suisse sera alimenté, d'une part par les 100 millions que le Parlement a votés, et d'autre part, par le résultat d'une collecte publique qui aura lieu au début de l'année 1945. Il est nécessaire qu'à côté de l'Etat, le peuple entier, l'économie, les cantons, les communes, les personnes privées aient la possibilité de contribuer directement à l'œuvre de secours aux victimes de la guerre».

«En second lieu, vous dites que l'on aurait décidé de limiter à un rayon défini autour de nos frontières les régions à secourir. Telle décision rendrait notre activité trop rigide et ne correspondrait pas aux principes de notre œuvre. Il s'agit de porter secours là où les besoins sont

Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices pour 1945

Mmes et Mlles

S. BONARD: (*Féminisme, suffrage, articles de fonds, nouvelles du canton de Vaud, expositions, etc., etc.*)

Dorette BERTHOUD: (*Etudes et feuilletons littéraires et historiques, essais et considérations féministes, etc.*)

E. di CENTA (Lisette): (*Féminisme, comptes rendus, variétés, etc.*)

Marg. EVARD: (*Education, psychologie*)

M. FOLLY: (*Traductions, adaptations, comptes rendus, etc.*)

Marianne GAGNEBIN: (*Etudes et feuilletons littéraires et artistiques*)

E. Gd.: (*Suffrage, féminisme, politique, questions sociales et économiques, articles de fonds, nouvelles internationales, nouvelles de Genève et de Suisse, etc.*)

Renée Gos: (*Etudes littéraires, comptes rendus bibliographiques, variétés, etc.*)

J. GUEYBAUD: (*Féminisme, suffrage, comptes rendus divers, quêtes et activités nationales et internationales*)

Gabrielle GUICHARDET: (*Comptes rendus divers, reportages, etc.*)

E. KAMMACHER avocat: (*Questions féministes et juridiques*)

A. LEUCH: (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fonds, nouvelles suisses, etc.*)

Marg. MAIRE: (*Etudes bibliographiques et historiques*)

Fanny MAY: (*Comptes rendus, adaptations, variétés, etc.*)

A. DE MONTET: (*Compte rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*)

Hélène NAVILLE: (*Littérature, poésie*)

PENNELLO: (*Comptes rendus d'exposition à Genève*)

Simone PIERRE: (*Variétés, croquis, questions d'éducation féministe*)

M. L. PREIS: (*Etudes et critiques littéraires, comptes rendus divers, traductions, etc.*)

Antoinette QUINCHE, avocate: (*Questions féministes et juridiques*)

Ruth SCHAEFER-ROBERT, avocate: (*Questions féministes, juridiques et politiques*)

Dr. Mariette SCHAEZEL: (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc., etc.*)

Marg. SIEGFRED: (*Comptes rendus divers, adaptations et traductions, etc.*)

Emilie TREMBLEY: (*Etudes littéraires et historiques, comptes rendus bibliographiques, etc.*)

Valentine WEIBEL: (*Comptes rendus divers, variétés, etc.*)

Alice WIBLE-GAILLARD: (*Comptes rendus bibliographiques, questions féministes diverses, etc., etc.*)

...puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir d'autres informations, d'autres comptes rendus, des analyses, des traductions, des adaptations et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lecteurs: S. F. (Lausanne), M. F. (Genève) et d'autres encore.

...puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement de leurs nouvelles et comptes rendus et mettent leur documentation à notre disposition: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin et ses Sections, Cartel d'Hygiène sociale et morale, Association des Femmes universitaires, Groupement la Femme et la Démocratie, Secrétariat féminin suisse et ses trois Sections, Unions des Femmes de Genève, et d'autres encore...

...puis, enfin, tous ceux et toutes celles, collaboratrices et collaboratrices spéciales et spécialisées auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

des jeunes, des trop jeunes qui, ne se méfiant pas suffisamment, laissent échapper un mot de trop, et «d'une parole sans importance, du sourire d'une petite fille, résultent combien de déportations, combien de familles en deuil»...

Malgré le titre, c'est à peine un roman, mais une histoire tragiquement vraie, d'où ressortent en lumière, à côté de la pitoyable Catherine — dont on se demande si elle est ou non consciente du rôle atroce qu'on lui fait jouer, si elle cherche vraiment à y échapper, ou si elle va trahir encore celui qui, plus âgé, l'a recueillie et réchauffée un soir de neige — deux figures en relief: celle d'Elie Chaméane, le professeur de lycée, de tradition huguenote, rallié à la Résistance, et qui se dit avec une joie intérieure profonde que si son père, le pasteur, le voyait, il serait content; et celle de la Mère Supérieure St-Claire, directrice de la Maison de Refuge, espérant réédifier Catherine que l'autorité civile lui a amenée avec d'autres prostituées mineures ramassées dans la cité industrielle, et qui se la voit enlever par l'officier — poli d'ailleurs — en capote vert pâle, qui vient la chercher pour la «remettre en circulation» parce que «elle et ses semblables lui sont très utiles...» Tout cet aspect de l'horreur avilissante de la guerre doit être connu, et le cadre, l'atmosphère — ville et faubourgs sous la neige, misère des quartiers pauvres, ravins de hêtres et de châtaigniers où se terrent les réfractaires dans des fermes délabrées — valent aussi que l'on s'y attarde.

E. Gd.

Henri GUILLEMIN: *Reste avec nous*. A la Baconnière, Bibliothèque Elzévir, Neuchâtel Ed. ou-

rante numérotée avec quatre illustrations d'André Rossetel: 3 fr.

Un tout petit livre de soixante-six pages, sur lequel on reste hésitant à émettre un jugement. Car nous savons des âmes pieuses, aux convictions sincères et profondes qui ont été douloureusement attristées, peinées et scandalisées par sa lecture, alors que d'autres âmes, pieuses et sincères elles aussi, ont jugé au contraire que ce récit, en un langage volontairement vulgaire et grossier, pouvait atteindre des masses, réveiller des consciences, rendre plus proche de l'humain le drame de la Passion... Elias Achim, le savetier paraisseux, s'est trouvé assister par hasard à l'arrestation de celui qu'il appelle seulement le Nazaréen, puis à son jugement, à sa crucifixion, à sa mort, à sa résurrection, et dans ce même argot choquant, il raconte ce qu'il a vu, essaye de décrire le «grand bonheur, qui, dans l'auberge d'Emmaüs, lui a coulé dans tout le corps...» Les sentiments que font éprouver ces pages nous paraissent d'un ordre individuel trop profond pour que la critique soit en droit de faire valoir une opinion.

E. Gd.

Eric de MONTMOLLIN: *Sur un temps troublé*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel.

On a beaucoup écrit sur le «temps troublé» où nous sommes contraints de vivre: politiciens, moralistes, ecclésiastiques, sociologues, économistes s'efforcent à l'envi d'expliquer, voire d'excuser l'affreux gâchis qui règne partout, et chacun de suggérer des plans ou des améliorations.

M. Eric de Montmollin se classe parmi les essayistes chrétiens; non pas qu'il use d'un ton

onctueux et béneux, il dissèque, au contraire, impitoyablement notre conduite passée et présente et il nous montre par quelles faiblesses et lâchetés de caractère on a laissé s'établir les mauvaises habitudes qui nous ont conduits à la catastrophe. Aux grands maux, les grands remèdes: l'auteur ne voit de salut que dans une véritable conversion des collectivités. Il nous prouve que, jadis, de longues périodes de paix ont été acquises par la sagesse et l'abnégation de certains chefs; aujourd'hui où les collectivités s'affrontent, c'est à elles à s'imposer les sacrifices nécessaires. Peut-on exiger d'une collectivité la magnanimité que témoigne parfois un individu? Cela semble douteux.

Quoi qu'il en soit, cette parole sévère et probe fortifie les lecteurs et il nous souvient d'un temps, où les premiers articles de ce livre, parus dans *Suisse contemporaine* nous faisaient l'effet d'une bouffée d'air frais pour nos pommés asphyxiés par l'angoisse. Si seulement nous voulions bien méditer, avec M. de Montmollin, sur le dogme de l'infailibilité humaine! si seulement chacun consentait à s'humilier et à reconnaître que nul ne possède en son cerveau la formule politico-sociale qui rendra les sociétés heureuses! Si seulement on ne se jetait pas toujours dans l'un ou l'autre extrême! Les erreurs des uns seraient compensées par les erreurs des autres et un certain équilibre, peut-être supportable, s'établirait! Pardon, ici, je dépasse la pensée de l'auteur et je me mets, à mon tour à réfléchir «sur ce temps troublé». Il est temps de s'arrêter.

A. W.-G.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode nouvelle
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Quelques livres encore à signaler après Noël

MARGERIDE: *Paille noire des étables*, roman. Ed. des Trois Collines, 1 vol. Genève 1944.

Nous devons à cette édition des *Trois collines* plusieurs ouvrages inspirés de la Résistance française, et dont, sans elle, dans notre paisible et confortable Suisse romande, nous n'aurions jamais pressenti la poignante souffrance... Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les *Amants d'Avignon*, petit volume signé d'un pseudonyme, dont le compte rendu a paru ici-même, que son titre dessert certainement par sa banale apparence d'adultère et qui est bien au contraire l'évocation de la plus passionnante aventure d'une des nombreuses héroïnes anonymes de la Résistance. Et la *Paille noire des étables*, signée évidemment aussi d'un pseudonyme, s'inspire à la même source, en nous faisant toucher de près l'un des aspects les plus révoltants de l'occupation ennemie: l'emploi de petites filles de quinze ans, des enfants encore, qui servent de rabatteurs, font parler, parmi les «gars du maquis»,